

L'annuaire de l'enseignement primaire de France par M. Jost [suite]

Autor(en): **Cyrano**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **28 (1899)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Annuaire de l'enseignement primaire de France

PAR M. JOST

(Suite)

En France comme chez nous, on sent le besoin de « donner aux femmes une plus forte éducation domestique ». Tous les éducateurs ont voulu que les jeunes filles, même dans les rangs élevés de la société, à plus forte raison dans les classes populaires, devinssent de « bonnes ménagères ».

Montaigne dit que « la plus utile et honorable science et occupation d'une mère de famille, c'est la science du ménage : c'est sa maîtresse qualité ». Fénelon voit la vraie parure de la femme dans « la simplicité de mœurs, l'économie et le travail ». M^{me} de Maintenon recommandait aux demoiselles de Saint-Cyr la pratique de la cuisine. M^{me} Necker de Saussure veut « les femmes prêtes de tout point à leur rôle qui consiste à « perfectionner la vie privée ». M. Jules Simon a exprimé les mêmes idées en d'éloquents paroles : « Soigner, consoler, dit-il, « encourager leurs maris et leurs enfants, diriger la maison, « épargner à propos, proportionner exactement la dépense au « revenu, tel doit être le rôle de la ménagère digne de ce nom »

Mais, dit M. Caze, « pour être épouse et mère à la hauteur de ses devoirs multiples et délicats, l'instinct ne suffit pas ; il faut, de plus, une longue et méthodique préparation ». Il appartient donc à l'école populaire de former des jeunes filles capables d'exercer, soit dans l'ordre matériel, soit dans l'ordre moral, cette influence salutaire faite « de bonne humeur et de grâce, d'esprit d'ordre et de prévoyance d'intelligence dans l'ensemble et de netteté dans les détails, dont l'esprit le plus précieux est de resserrer les liens de famille et d'en fortifier l'esprit ».

Il faut donc souhaiter, dit encore M. Caze, que l'école primaire prenne sérieusement en mains l'enseignement de l'économie domestique.

Il est infiniment regrettable, souligne encore le même auteur, que l'hygiène qui entre pour une si grande part dans la vraie science du ménage, soit demeurée dans le domaine de la théorie pure (là où elle n'est pas encore totalement inconnue).

La jeune fille qui sera plus tard ménagère devrait être initiée d'une manière plus approfondie à tout ce qui touche à l'éducation des tout jeunes enfants, des bébés, à leur alimentation rationnelle et à leur hygiène, et alors peut-être ne nous serait-il plus donné de constater cette grande mortalité parmi les jeunes enfants, signalée naguère par la *Liberté*. Dans notre état social actuel, la femme devrait être bien plus « le médecin-né du

ménage et l'éducatrice-née de ses enfants », que la femme « émancipée », la femme « député » rêvée par quelques « doctresses » en quête de se faire une renommée qui n'est pas à l'honneur du sexe à « qui nous devons notre mère ».

Il nous semble donc que l'enseignement pratique, rationnel de l'économie domestique, la formation complète de la jeune fille aux fonctions éminemment utiles de bonne ménagère s'impose de plus en plus chez nous aussi bien qu'en France, car, « dans la bataille de la vie, la femme a la tâche d'autant plus dure et pénible qu'elle est moins préparée à ses devoirs et à jouer un rôle prépondérant dans la famille, qui, on ne saurait trop le rappeler, est le fondement de toute société et de toute patrie ».

M. Ch. Guyon, inspecteur d'académie, nous parle d'un pédagogue allemand du XVI^m^e siècle, nommé Ratichius. Cet éducateur d'Outre-Rhin avait sur l'enseignement des idées singulièrement neuves pour son temps, et nous paraît avoir été le précurseur des pédagogues modernes en Allemagne. Bien que les doctrines de Ratichius ne puissent être suivies en tout chez nous, il nous a paru singulièrement intéressant de présenter au lecteur quelques-uns de ses aphorismes pédagogiques.

« Le novateur allemand, dit M. Guyon, apportait une méthode entièrement nouvelle, qui devait conduire l'enfant des éléments les plus simples, les plus compréhensibles, à des connaissances plus difficiles, conformément à l'ordre de la nature, sans contrainte, par un chemin court et agréable; une méthode qui tendait à développer chez l'élève le corps, l'esprit et le cœur. »

« Tout maître, dit Ratichius, doit savoir ce qu'il veut, ce qu'il peut; il ne doit pas aller au hasard, hésiter, changer de plan, de principes. Il n'est guère possible, en effet, qu'un maître, quel que soit son talent, puisse avoir assez d'habileté, d'inspiration naturelle pour trouver sans recherches, la voie qu'il lui importe de suivre. »

« L'enseignement des enfants, poursuit-il, demande un ordre parfait, une volonté ferme. Pour qu'il ait confiance dans son maître, pour qu'il travaille sérieusement, pour qu'il ait l'esprit de discipline, il faut que l'enfant soit guidé d'une manière sûre, qu'il remarque en tout un esprit de suite, une méthode parfaite. Le maître ne doit pas marcher au hasard; il est nécessaire qu'il suive des règles tracées à l'avance, qu'il réfléchisse sûrement à son plan d'enseignement, qu'il place les matières dans l'ordre où elles doivent être présentées aux enfants et qu'il ne s'en rapporte jamais à l'inspiration du moment. »

Voilà, certes, des conseils on ne peut plus pratiques dont l'instituteur peut retirer grand profit pour son enseignement.

Pratique, il l'était, le novateur allemand. Ecoutez encore cet

aphorisme : « Il ne faut rien apprendre qui doive être oublié et qui manque d'utilité. »

Ratichius s'efforça d'amener les autorités à instituer l'école populaire accessible à tous les enfants, sans distinction de classe et capable de produire des résultats sérieux et profitables.

De là à l'école obligatoire, il n'y avait qu'un pas. Aussi Ratichius y arrive-t-il sans préambule. « Tous les enfants, sans exception, doivent être obligés de fréquenter l'école. »

Et cependant, l'école obligatoire pour tous les enfants n'est établie par le législateur que dans la seconde moitié du XIX^{me} siècle ! Et l'on dit que le progrès marche à pas de géant !

* * *

Il est vrai pourtant qu'à la fin de ce XIX^{me} siècle, nous assistons à un véritable tournoi dans le domaine de l'instruction populaire entre les nations de l'Europe. Aussi bien, chaque pays ne se contente plus de rendre l'école primaire obligatoire et gratuite. A peu près partout, on a établi des cours d'adultes ou ce que nous appelons chez nous des cours de perfectionnement destinés aux jeunes gens qui, ayant absous l'école primaire, désirent, sinon se perfectionner, du moins conserver ce qu'on leur a enseigné à l'école primaire.

En 1897, l'*Annuaire* a donné un aperçu de ce qui se fait en Allemagne pour le perfectionnement des adultes. Cette année, c'est le tour de l'Autriche.

Il y a trois sortes de cours d'adultes en Autriche : cours d'adultes industriels, cours d'adultes commerciaux et enfin cours d'adultes agricoles (Landwirtschaftliche-*forbildungsschulen*). Contrairement à ce qui se pratique en France et aussi chez nous où l'on cherche surtout à conserver les notions acquises et à perfectionner la culture générale, en Autriche, on cherche surtout à donner au jeune homme une instruction complémentaire professionnelle.

Les cours d'adultes autrichiens ont une existence légale, mais l'Etat n'intervient pas dans leur fondation. L'Etat se borne à accorder des concessions, à conseiller ces établissements là où le besoin s'en fait sentir. Dans certains cas, il accorde des subventions. Les maîtres sont rétribués en partie par l'Etat, par les communes et par les corporations de métiers.

Les communes sont autorisées à rendre ces cours supplémentaires obligatoires pour les apprentis durant tout le temps de leur apprentissage. En Allemagne, la loi prévoit de fortes amendes pour les absences à ces cours professionnels. Dernièrement, à Posen, un père a été condamné à une amende de 1,875 fr. ! pour avoir refusé d'envoyer son fils à la Fortbildungsschule. En Autriche, il y a bien la loi, mais on est plus large dans son application.

Pour les cours d'adultes agricoles, il n'y a aucune obligation. Le cours est tout à fait facultatif.

Quel a été le résultat de l'établissement de ces cours d'adultes surtout pour les artisans ? Nous laisserons la parole à M. Fèvre : « Les résultats obtenus ont été des plus favorables. L'Autriche « possède maintenant, grâce à ces cours d'adultes professionnels, « toute une armée d'ouvriers connaissant à fond leur métier et « capables de se maintenir constamment à la hauteur des « exigences de l'industrie moderne.

« C'est même au développement considérable des cours « d'adultes en Bohême que nombre de publicistes attribuent la « supériorité dont les Tchèques font preuve sur les Allemands « au point de vue industriel à l'heure actuelle. » CYRANO.



ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS A FRIBOURG

Depuis le 1^{er} octobre prochain, l'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg comprendra une Ecole technique (Technicum) et une Ecole d'apprentissage.

Voici la répartition des sections.

I. Ecole technique

A. *Ecoles de mécanique et d'électrotechnique* (8 semestres), pour chefs monteurs, chefs d'exploitation d'usines électriques et hydrauliques, entrepreneurs de travaux mécaniques, etc. Les élèves de cette école travaillent à l'atelier deux jours par semaine.

B. *Ecole de construction du bâtiment* (7 semestres, dont deux sur les chantiers) pour entrepreneurs et conducteurs de travaux de bâtiments, appareilleurs, dessinateurs architectes, etc.

C. *Ecole d'arts industriels* (6 semestres) pour sculpteurs sur pierre (sculpture décorative du bâtiment), graveurs lithographes, graveurs sur bois, dessinateurs-industriels, peintres sur verre, peintres-décorateurs, maîtres de dessin.

II. Ecole d'apprentissage avec ateliers.

Cette Ecole forme des ouvriers capables dans les professions suivantes : mécaniciens (4 ans), tailleurs de pierre (2 ans), maçons (1 semestre), digueurs et draineurs (1 semestre), menuisiers-ébénistes (4 ans).

Il nous paraît superflu d'insister sur l'utilité de cette école qui peut ouvrir des carrières et un bel avenir à beaucoup de jeunes gens de notre pays. C'est dans ce but que l'Ecole de métiers a été transformée : le nouvel établissement formera donc des techniciens et des ouvriers.

L'Ecole de construction du bâtiment prend une plus grande extension, et formera, par la théorie et la pratique, d'excellents conducteurs de travaux, entrepreneurs, etc. Déjà l'hiver dernier, plusieurs